

<http://pierre-alainmillet.fr/article1299>



Conseil municipal du 17 juin 2019

Le compte administratif et les priorités des Vénissians

- Interventions - Conseil Municipal -

Date de mise en ligne : mardi 18 juin 2019

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

madame le maire, chers collègues

le vote du compte administratif et du budget supplémentaire sont chaque année l'occasion de faire le point sur l'avancement de notre mandat avec les Vénissiens, mais on ne peut le faire en dehors du contexte économique et social qui marque autant la vie de nos concitoyens que les efforts que nous faisons dans nos politiques publiques.

C'est pourquoi, n'en déplaise à Mr Girard qui nous a souvent fait croire qu'il ne faut discuter dans ce conseil que de questions locales, nous voulons au contraire montrer le lien étroit qui existe pour les habitants entre les politiques locales et les politiques nationales.

La consultation numérique des habitants réalisée ce début d'année a confirmé leurs attentes. En premier la sécurité, ce qui n'étonne personne, action contre les trafics, les violences, mais aussi contre les incivilités sur la route comme dans le cadre de vie. La ville fait beaucoup, et vous pouvez en voir la trace dans ce compte administratif. Certains diront pas assez, mais prenons les incivilités, il y a près de 300 agents qui nettoient chaque jour ouvré, de la ville, de la métropole, des bailleurs... mais combien d'habitants qui salissent ? Cette responsabilité citoyenne sur les incivilités est un défi. La majorité de ceux qui les dénoncent ne voient pas ce qu'ils peuvent faire, ce qui conduit à une très forte demande de police. Or il y a en France 29 policiers pour 10 000 habitants, ce qui devrait en faire près de 300 au commissariat de Vénissieux, nous n'en avons que la moitié ! alors faut-il compenser au niveau communal ou faut-il interroger la politique de sécurité publique ? Ne faut-il pas sortir de cette contradiction entre une société médiatique totalement permissive et une politique policière uniquement répressive, sans les moyens nécessaires au système judiciaire pour des sanctions qui jouent leur rôle, c'est à dire qui évitent la récidive et permette la réinsertion ?

Après la sécurité, la priorité budgétaire des Vénissiens est l'école. Cela tombe bien, c'est notre premier poste de dépense et en forte augmentation avec les créations de classe. Mais notre action reconnue se fait dans un contexte de profondes inégalités nationales. Une étude bien trop peu connue montrait il y a quelques années qu'un collégien de quartier populaire coûtait moins cher à l'état qu'un collégien de quartier aisé de centre ville. Et si les enseignants savent bien que beaucoup de projets avec les élèves ne seraient pas possible sans l'aide de la ville, le risque est que la croissance des crédits éducatifs de la politique de la ville se substitue aux crédits de l'éducation nationale, comme l'évoquait un rapport au Sénat de 2015 !

De même, dans cette consultation, les Vénissiens nous disent très largement que la plupart des tarifs des services sont adaptés, sauf pour les tarifs sportifs. Mais si la ville est reconnue pour ses efforts d'équipements et de soutiens aux clubs, il reste que les milliards du sport vont d'abord au sport professionnel, à l'élite alors que pour beaucoup de familles, le prix d'une licence sportive est trop élevée, surtout quand on a plusieurs enfants à inscrire. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons intégré le soutien aux licences sportives dans nos aides sociale facultatives, reste qu'on ne peut pas demander aux communes d'assurer seule le droit au sport alors même que tant d'argent est capté par les médias !

La consultation exprimait aussi le besoin d'augmenter les capacités d'accueil, que ce soit dans l'accueil de personnes âgées ou dans les crèches. Ce sont des politiques publiques importantes de la ville, mais une place en crèche représente une dépense de 20 000Euros. Et l'état nous impose de ne pas augmenter les dépenses de plus de 1,46% par an. alors comment sortir de cette contradiction entre le besoin social et la contrainte légale ?

Ce qui est en jeu, ce sont bien les moyens de la commune que les habitants plébiscitent dans la consultation comme

le lieu démocratique le plus proche. Or le plus gros de ces moyens sont désormais les dotations et compensations fiscales. Les élus macronistes vont nous redire que le total des dotations perçues par la ville ne baisse pas, l'augmentation de la DSU compensant la baisse de la DGF, mais c'est un rideau de fumée pour oublier de quoi on parle ! Car la DSU a été créé comme son nom l'indique pour organiser la solidarité nationale en faveur des communes qui en ont le plus besoin. Avec l'aggravation des inégalités territoriales dans notre pays, l'augmentation globale de la DSU est légitime. Mais pourquoi faut-il la compenser par une baisse de la DGF ? Qui se souvient que la DGF est venue remplacer une ressource fiscale, la taxe sur les salaires, qui avait deux avantages, elle reposait sur le développement économique et était progressive donc plus juste. La DGF n'est pas du tout un cadeau, mais une compensation de ce que l'état a pris aux communes, certes il y a longtemps. Comme le disait deux parlementaires socialistes dans un rapport de 2015, l'objectif de la DGF est de compenser les charges de fonctionnement des collectivités, en remplacement d'une fiscalité locale sur les salaires.

Alors certains nous diront, l'état ne peut plus, il est en faillite, il faut se serrer la ceinture. Et bien chiche, mais commençons par ces 1% des salaires les plus élevés dont les revenus sont chaque année en forte hausse, ceux qui peuvent se permettre d'annoncer des dons de centaines de millions à notre dame, au passage, sans les avoir verser d'ailleurs... commençons par les cadeaux fiscaux, l'évasion et la fraude fiscale, parceque vu d'un ouvrier, vu des quartiers populaires, ce qui marque la France, c'est le développement du luxe, des hyper-riches, des très hauts salaires...

Il y a un an, l'institut montaigne s'inquiétait que « *Macron figé dans l'image d'un président des riches, pourrait laisser beaucoup de plumes et s'ancrer définitivement dans une fracture systémique avec les milieux populaires.* ». Cette crainte était prémonitoire 3 mois avant le début du mouvement des gilets jaunes. Mais si le coup de semonce des gilets jaunes a bousculé le gouvernement pendant quelques mois, la guerre contre les salaires, les retraites et les services publics est repartie de plus belle après les européennes.

C'est pourquoi nous appelons les Vénissians à défendre leurs droits et leurs services publics ! Ils peuvent compter sur une commune qui maîtrise ses dépenses tout en étant utile à tous.